

**Remise de l'insigne de chevalier de l'Ordre du Mérite agricole**

**à Monsieur Roger DOOM**

**- Vendredi 20 mars 2015 à Vairao -**

Monsieur le Ministre du développement du secteur primaire,

Madame la Ministre,

Monsieur le Maire,

Monsieur le Président du Comité des maisons familiales et rurales (M. Albert DEROCHE)

Mesdames, Messieurs, membres du conseil d'administration des MFR,

Cher Monsieur Roger DOOM,

Je suis très heureux d'avoir l'occasion de rendre hommage au parcours que vous avez su construire au fil des années, au service de vos concitoyens, notamment des plus jeunes. Même si je ne vous ai rencontré, pour la première fois, mais avec grand plaisir, il y a quelque semaine à peine, lorsque j'ai rendu visite à la commune de Taiarapu Ouest, qui vous est si chère.

A votre invitation, nous nous trouvons tous réunis, ce midi, à la Maison familiale et rurale des jeunes filles à VAIRAO.

Nous sommes ici chez vous, à proximité immédiate de la maison qui fut, avec celle de PAPARA la première de Polynésie française. Permettez-moi de m'attarder un peu sur les circonstances de la création de cette Maison familiale et rurale qui vous est chère.

Dès 1979, vous avez l'occasion avec Michel LEHARTEL, maire de PAPARA de visiter la maison familiale et rurale d'ANGERS, en métropole.

Vous reviendrez convaincu que cette structure est particulièrement adaptée à la Polynésie française.

Vous créez le comité territorial des MFR et ouvrirez, à force de conviction, les MFR de VAIRAO et de PAPARA en 1981. Non sans difficulté, puisque je me suis laissé dire qu'à l'époque, vous aviez dû contracter un emprunt pour assurer le paiement des salaires de l'équipe !

Les maisons familiales et rurales, et plus particulièrement celle de VAIRAO, dont vous êtes le Président, vous leur avez consacré plus de 30 ans de votre vie, et aujourd'hui, c'est dans la MFR des jeunes filles à VAIRAO, créée en 1985 que nous sommes réunis. C'est une certaine manière, un vrai et beau symbole. La MFR, sur le plan international, ce sont 1000 associations présentes dans 40 pays et sur le plan national 430 associations autrement dits une œuvre gigantesque. En Polynésie française, ce sont 450 jeunes formés chaque année.

Cette cérémonie qui vous met à l'honneur clôture l'assemblée générale du Comité polynésien des maisons familiales et rurales qui a permis de réunir les 8 MFR de Polynésie française.

Vous avez fait vôtres les objectifs des Maisons familiales rurales :

- de former des jeunes ou des adultes,
- de les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle réussie,
- de favoriser un développement durable des territoires où elles sont implantées

Votre engagement au service des jeunes, caractérisé par une pédagogie et une approche éducative spécifiques, est, dirais-je, une affaire de famille, puisque vos parents étaient instituteurs, et que votre parcours vous mènera quelques années après être entré à l'Ecole normale de PAPEETE, à TAIARAPU, où vous rencontrerez votre épouse, institutrice également. Vous ne quitterez plus la commune. Et vous avez baigné en permanence, dans le monde de l'éducation et de la formation.

Directeur d'école dès 1974, vous participez activement à l'ouverture du premier C.J.A (centre pour jeunes adolescents) en 1978.

Vous y voyez, comme plus tard avec les MFR, le moyen de maintenir un certain nombre de jeunes de votre commune, dans les activités traditionnelles (pêche et agriculture notamment), ou de les orienter vers des métiers artisanaux.

Faire vivre un projet éducatif partagé ou développer l'éducation à la citoyenneté, telles sont les actions que vous continuez aujourd'hui de conduire, avec la même conviction, la même énergie.

Le rôle des MFR est essentiel car la formation technique et citoyenne offerte est de qualité, et volontairement ouverte sur son environnement.

Dans un contexte où chacun conviendra que la Polynésie française dispose d'atouts à développer pour produire plus et mieux afin de répondre aux besoins des populations et de limiter la dépendance à l'importation, l'apport des MFR

est déterminant. Comment développer le secteur primaire sans professionnels qualifiés ?

La réussite d'une filière repose sur le partenariat des acteurs qui la composent, et vous, ainsi que l'ensemble des personnels des MFR présents à vos côtés, participez au travers des formations dispensées, à la pérennisation du secteur primaire. Le format associatif de la MFR favorise cet échange, en devenant un espace d'animation des territoires et de promotion des personnes.

Tout cela montre, à l'évidence, que votre volonté « d'investir dans l'homme » n'est pas qu'une simple déclaration mais l'engagement de toute une vie.

L'Etat, conscient de l'importance du secteur primaire et du rôle des MFR est présent à vos côtés au travers des cofinancements qu'il peut apporter au fonctionnement des maisons familiales et rurales, au démarrage d'activité des jeunes agriculteurs, ou encore au subventionnement de projets portés par la Polynésie française. Nous partageons l'analyse selon laquelle le secteur primaire peut et doit être encouragé – nous le ferons d'ailleurs dans le cadre du contrat de projet Etat-Pays qui vient d'être signé – et que l'aménagement du territoire doit constituer un objectif premier des politiques publiques.

L'homme d'action que vous êtes, maire de cette commune pendant 35 ans, s'est attaché à défendre sa presqu'île, tel un précurseur du développement économique durable. En la visitant le 6 février dernier, j'ai pu mesurer l'attention que vous aviez portée à la modernisation des infrastructures de votre commune et la passion qui était encore la vôtre, tout à fait intacte, pour le bien commun et l'intérêt général.

La commune de TAIARAPU-OUEST a ceci d'original qu'elle a su garder son caractère, tout en cherchant à se moderniser. En effet, c'est une commune préservée mais qui sait saisir ou provoquer les opportunités de développement. Vous avez eu à cœur de développer le potentiel économique de la Presqu'île afin d'offrir aux jeunes une activité, tout en préservant un mode de vie traditionnel.

Homme d'ouverture et de progrès, votre parcours vous a permis d'être déjà distingué à plusieurs reprises :

- Médaille d'argent de la jeunesse et des sports en 1962
- Chevalier puis officier de l'Ordre national du mérite en 1974 et 1986
- Chevalier de l'Ordre des palmes académiques en 1978
- Chevalier de la Légion d'honneur en 1992

Cet itinéraire, placé sous le sceau de l'attention portée aux autres et de l'engagement permanent, est exemplaire à plus d'un titre. Votre engagement au service des plus jeunes au travers des MFR, se conjugue avec votre mandat de premier magistrat de la commune de TAIARAPU-OUEST exercé de 1972 à 2007, de conseiller territorial de 1982 à 1991 et votre volonté d'offrir aux plus jeunes une chance de s'insérer dans la vie active.

C'est pourquoi, aujourd'hui, devant vos invités, vos amis et devant tous ceux qui, ici, vous connaissent bien et apprécient vos réalisations, je tiens à saluer votre action exemplaire durant toutes ces années.

Cette action exemplaire, orientée vers le monde rural et guidée par la volonté de maintenir la population animée à son territoire, a été justement récompensée par l'attribution de la distinction de Chevalier dans l'ordre du mérite Agricole. Il me revient, à présent, de vous remettre officiellement cette distinction.

Monsieur Roger DOOM, au nom du Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, nous vous faisons CHEVALIER de l'Ordre du Mérite agricole.